



A RETENIR

Mildiou : Nouveaux symptômes en cours malgré une météo clémente

Oïdium : Foyers en recrudescence ! - Période encore à haut risque

Flavescence dorée : 2^{ème} traitement obligatoire entre le 14 et le 28 juin

Pyrale des agrumes : Vol en cours – période clé dans la surveillance des attaques

Cicadelles vertes : augmentation des populations dans la végétation – A surveiller !



SOMMAIRE

Stades phénologiques

Flavescence dorée

Mildiou

Oïdium

Pyrale des agrumes

Tordeuses de la grappe

Cicadelles vertes

Autres

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CRVI

Rédacteur : Gilles Salva,

Lilou Berloquin



Structures partenaires :

CRA Corse, Cave d'Aleria,

CANICO, CAP, Christophe

George, Inter Bio Corse,

Viti-oenocôneil

Directeur de publication :

Jean Baptiste ARENA

Président de la Chambre

d'Agriculture de région

Corse

Route du stade

20215 VESCOVATO

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

<http://www.cra-corse.fr/>

Crédit photo : CRVI de Corse,

CDA 2B, Cave d'Aleria



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ÉCOPHYTO.

• STADES PHENOLOGIQUES

Les cépages précoces (Niellucciu, Grenache, Biancu Gentile...), atteignent maintenant en majorité le stade de fermeture complète de la grappe, cependant en secteur tardif certains Niellucciu n'en sont qu'au début de fermeture. Pour le reste (Sciaccarellu, Vermentinu...), les stades oscillent entre « petit pois » et début de fermeture de grappe.

En termes de précocité, ce millésime est semblable au précédent.



Stade K (75) *Petit pois*



Stade L (77) *Début
fermeture de grappe*



Stade L (79) : *Fermeture complète de la
grappe*

• FLAVESCENCE DOREE

La réglementation a évolué (cf. [arrêté du 27 avril 2021](#)). A partir de 2022, elle s'est traduite par de nouvelles règles de surveillance et de lutte, impliquant la responsabilité des professionnels, et introduit la notion de « zone délimitée », qui regroupe une zone infestée et une zone tampon d'un rayon minimal de 500 mètres. Les autres zones sont considérées « exemptes ».

Arrêté préfectoral et zones délimitées (2025) : cliquer sur [ce lien](#).

Dates de traitement : Le communiqué précisant le nombre et les [dates de traitements obligatoires](#) contre *Scaphoideus titanus* pour 2025 se trouve sur le site de la DRAAF.

En cas de suspicion, prévenir la DDETSPP (Haute-Corse : 0495585050 - Corse du sud : 0495503940) ou la FREDON (04 95 26 68 81), organisme délégué par la DRAAF pour l'épidémiosurveillance des Organismes Nuisibles Réglementés des végétaux

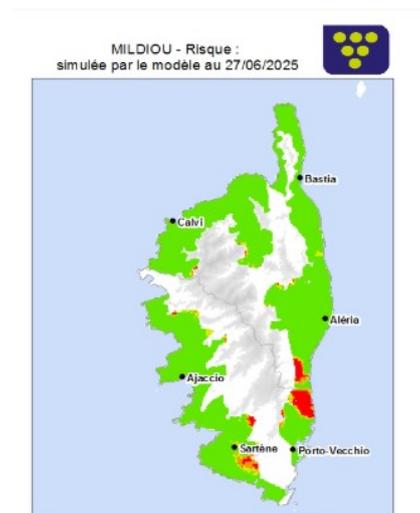
- **MILDIU**

Biologie : : cf *BSV antérieurs*

Observations : Dans la plupart des cas, la pression continue de diminuer, cependant la maladie persiste dans les secteurs humides. De nouveaux symptômes de faible intensité sont régulièrement observés sur jeunes feuilles de Grenache et Niellucciu en côte orientale et à Patrimonio. Par ailleurs, le champignon sporule toujours sous le feuillage et la forme mosaïque se répand sans grande importance.

Evaluation du risque : Une sortie de taches est à prévoir dans les prochains jours suite aux faibles précipitations ayant eu lieu sur une partie de la côte orientale en fin de semaine dernière. Les modèles n'annoncent pas de nouvelles contaminations sur le reste de la Corse.

Le risque diminue en tous secteurs, mais la pression peut augmenter rapidement en cas de pluie dans les vignes déjà touchées, d'autant plus que le champignon sporule encore.



fait le 27/06/2025

Carte du niveau de risque Mildiou sur la Corse



Mildiou : « Tache d'huile » face supérieure



Mildiou : forme mosaïque



Mildiou sur grappe : « rot brun »

Gestion du risque :

Techniques alternatives :

B Il existe des produits de biocontrôle dont la liste est consultable [ICI](#) (compilation IFV 2024 pour la vigne).

Méthodes prophylactiques

- Epamprage : suppression des organes verts à proximité du sol.
- Enherbement maîtrisé ou travail du sol : diminution des foyers primaires (plantules) ainsi que des remontées humides dans les ceps.
- Gestion de la végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) : limitation de l'entassement et par conséquent réduction de l'humidité potentielle.

Résistances : Une note nationale fait le point sur les résistances du champignon vis-vis de certains produits phytosanitaires, et décrit les recommandations à respecter afin d'adapter son calendrier de traitement

Consultez la note nationale en cliquant [ICI](#)

Plus d'infos sur l'état des lieux des résistances : <https://www.r4p-inra.fr>

• OÏDIUM

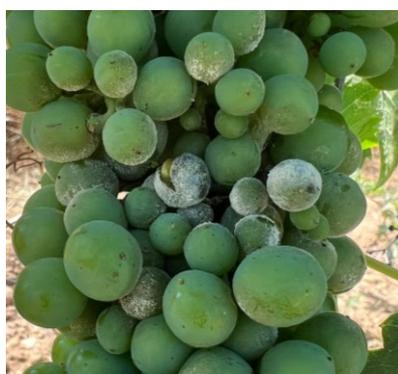
Biologie : cf BSV antérieurs

Observations : La maladie évolue sur grappes depuis deux semaines.

Sur la façade orientale, plusieurs cas de figure se distinguent :

- Les parcelles à fort historique présentent des niveaux d'attaque élevés (jusqu'à 80% des baies), avec des fréquences moyennes. Les cépages sensibles (Biancu Gentile, Niellucciu) sont les plus touchés, mais le Sciaccarellu et le Grenache ne sont pas épargnés.
- Des parcelles habituellement peu atteintes subissent des attaques de faible ampleur (2-5% d'intensité).
- Par endroits en revanche, les poudrages ont été efficaces, et l'on observe un arrêt de croissance du champignon.

Quelques contaminations sans gravité sont signalées à Patrimonio et Ajaccio, sur Niellucciu et Muscat. Par ailleurs, on assiste par endroit à un début d'éclatement de baies sur Niellucciu, en côte orientale.

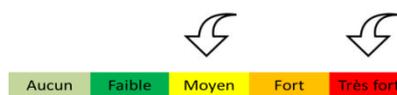


Oïdium sur baies :
Poussière grise d'aspect cendré
Eclatement de baies

Évaluation du risque : Il est important de redoubler d'attention à cette époque !

La vigne se trouve, jusqu'à fin de fermeture de la grappe, dans une période de forte sensibilité au champignon. Mais si le champignon s'est manifesté avant ce stade, il peut quand-même continuer sa progression jusqu'à provoquer l'éclatement des baies, entraînant par la suite l'apparition de pourriture grise ou acide.

Le risque est en général très élevé, tout particulièrement sur cépages sensibles et précoces (Niellucciu, Biancu Gentile). Il est moyen sur cépages peu sensibles, tardifs et exempts de symptômes.



Gestion du risque :

Techniques alternatives :

Il existe des produits de biocontrôle dont la liste est consultable [ICI](#) (compilation IFV 2024 pour la vigne).

Méthodes prophylactiques

Bien soigner l'ébourgeonnage, l'effeuillage et le palissage afin de favoriser l'aération du feuillage et des grappes.

Résistances : Une note nationale fait le point sur les résistances du champignon vis-à-vis de certains produits phytosanitaires, et décrit les recommandations à respecter afin d'adapter son calendrier de traitement

Consultez la note nationale en cliquant [ICI](#)

Plus d'infos sur l'état des lieux des résistances : <https://www.r4p-inra.fr>

• PYRALE DES AGRUMES

Biologie : *Cryptoblabes gnidiella*, nommée pyrale du Daphné ou pyrale des agrumes, se nourrit du miellat secrété par les cochenilles et/ou de raisins ayant atteint la maturité. 4 à 5 générations se succèdent au cours de la saison. Les premières larves apparaissent fin mai/début juin. La larve mature peut se nourrir des baies vertes. Ce lépidoptère est fortement nuisible puisqu'il cause des pertes de récolte importantes et peut engendrer des attaques de pourriture grise.

On peut facilement observer les larves sur les cépages dont les grappes ont déjà atteint le stade fermeture (Niellucciu, Grenache, Muscat à petit grain...), particulièrement sur vigne à forte vigueur, avec des grappes enchevêtrées.

D'importants dégâts se sont produits en 2018, ainsi que les années suivantes selon les secteurs, au stade maturité des raisins. Certaines vendanges ont dû être précipitées lors de fortes attaques.

Observations : On assiste à une recrudescence des captures depuis deux semaines.

- 20 à 60 sur la côte orientale
- 14 dans le secteur d'Ajaccio.

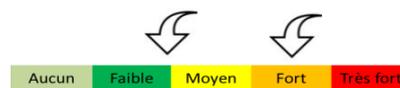
Peu de larves repérées à ce jour, et seulement sur Ajaccio.

Evaluation du risque : Le stade fermeture est un stade clé : une fois à l'intérieur des grappes il est souvent difficile de combattre ce ravageur. Et c'est à l'approche de la véraison et surtout de la maturité que les dégâts sont les plus visibles et importants.

Le risque est faible en général actuellement, mais fort sur les parcelles à historique et où les larves sont déjà présentes.



Larve de *Cryptoblabes* sur baie
Photo AG.Dubreuil-Lachaud (CRA Corse)



Gestion du risque : Poursuivre la surveillance des vols, limiter les populations de cochenilles. En hiver, il sera nécessaire de supprimer les grappes fortement endommagées (« momifiées ») pour réduire le stock d'individus.

• TORDEUSES DE LA GRAPPE

Biologie : cf BSV antérieurs

Observations : Concernant la 2^{ème} génération, les captures augmentent légèrement ces deux dernières semaines. Pour autant, on ne relève que très peu d'attaques sur grappes.

- En moyenne 6 Eudémis et 9 Cochylis dans les pièges sur les deux dernières semaines, en côte orientale.
- Au Sud, 4 Eudémis ont été relevées dans le secteur d'Ajaccio et quelques perforations ont été signalées (1 pour 50 grappes)

Evaluation du risque : D'après la modélisation :

- Sur des secteurs comme Ajaccio, Figari/Sartène, ainsi que certaines zones précoces de la côte orientale, le vol et les pontes sont terminés, le nombre de jeunes larves (L1/L2/L3) diminue et celui des plus âgées (L4/L5) augmente.
- En Balagne, à Patrimonio et les zones plus tardives de la façade orientale, le vol et les pontes sont toujours en cours mais bientôt terminés et le nombre de larves de stades L3/L4 croît.

Vu le niveau d'attaque et le cycle des tordeuses, le risque est faible en général.



Gestion du risque : Il existe des produits de biocontrôle dont la liste est consultable [ICI](#) (compilation IFV 2024 pour la vigne).



La confusion sexuelle est une méthode qui a pour but de diffuser de façon massive des phéromones de synthèse (mimant la substance naturelle émise par la femelle pour attirer le mâle). Cette saturation de l'atmosphère rend les mâles incapables de localiser les femelles permettant la diminution des accouplements. Pour optimiser l'efficacité de la confusion, la zone protégée doit être importante : 10 ha minimum d'un seul tenant.

Il est encore temps de mettre en place cette méthode dans le vignoble.

- **CICADELLES VERTES (*Empoasca vitis* et *Jacobiasca lybica*)**

Biologie : cf BSV antérieurs

Observations : À Ajaccio et sur la Côte orientale, les captures d'adultes augmentent encore. La semaine dernière, une moyenne de 350 individus a été relevée sur plaques engluées, et les comptages montaient parfois jusqu'à plus de 1000 par piège. Cette semaine les captures sont encore plus nombreuses (400 en moyenne).

Jusqu'à maintenant, les populations larvaires étaient discrètes. Mais on assiste actuellement à une augmentation de leur occupation des feuilles : 15 à 20% en moyenne.

Aussi, des débuts de symptômes ont été signalés sur une parcelle de Minustellu, en côte orientale.

Evaluation du risque : le risque est moyen mais en augmentation, surtout à l'approche du mois de juillet, habituellement favorable à une recrudescence des populations et explosion de symptômes.

Il est donc primordial de multiplier les comptages larvaires pour évaluer les niveaux de populations



Symptôme de grillure

Photo I. Dubusse (Cave d'Aleria)



Larve de cicadelle verte face inférieure



Gestion du risque :

Techniques alternatives :

Il existe des produits de biocontrôle dont la liste est consultable [ICI](#) (compilation IFV 2024 pour la vigne).



- **AUTRES** :

- **Cochenilles** : Présence d'individus signalée en Côte orientale sur Grenache, Niellucciu et Vermentinu avec présence de miellat.



Cochenille farineuse



Miellat de Cochenille farineuse

	Samedi 28 juin	Dimanche 29 juin	Lundi 30 juin	Mardi 1 ^{er} juillet	Mercredi 2 juillet	Jeudi 3 juillet	Vendredi 4 juillet	Samedi 5 juillet
Haute – Corse / Corse du Sud								
	Vigilance orange canicule en Haute-Corse samedi. Des températures comprises entre 32°C et 37°C sont attendues et risquent de se prolonger jusqu'à lundi			Risque d'orages sur le relief côté Ouest et Sud Ouest	Les orages s'intensifient sur l'intérieur	Le risque d'orages persiste sur le relief		Temps ensoleillé sur le littoral avec risque d'orage sur le relief

LIENS UTILES



Note nationale pollinisateurs - Rappel protection des pollinisateurs - Arrêté du 20 nov 2021

Tout traitement insecticide est interdit pendant la période de butinage ; la plage horaire est accordée pour certains insecticides, disposant de la mention abeille. Les applications sont autorisées en fin de journée 2 h avant le coucher du soleil et 3 h après le coucher du soleil. Ces règles sont également applicables pendant toute la saison : l'enherbement dans les rangs doit être tondu avant l'application de produits insecticides.

[Note nationale Abeilles - Pollinisateurs](#)

Résistance



Des résistances aux produits phytosanitaires existent. De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents.

Le **réseau R4P** réalisé conjointement par l'INRAE et l'ANSES tient à jour une liste des problèmes de résistances aux produits phytosanitaires. <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

Produits de biocontrôle



Les produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :

- les macro-organismes ;
- et les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.

Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures.

Cette liste est périodiquement mise à jour.

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agroenvironnement/ecophyto>

Notes nationales Biodiversité

Consulter les notes sur le site EcophytoPic [Les notes communes / nationales | Ecophytopic](#) ou en cliquant sur les images ci-dessous :



Quatre nouvelles notes nationales Biodiversité viennent d'être publiées : Insectes auxiliaires, Chauves-souris, Araignées et Arbres et haies champêtres. Une note Biodiversité concerne un volet biodiversité associé à la santé générale des agro-écosystèmes. Elle est généralement constituée de 2 pages et se décompose en plusieurs parties :

- Des bonnes pratiques agricoles autour du sujet
- Un témoignage d'un professionnel
- Une partie "Ecologie et contributions"
- Une partie "Sur le terrain"
- Des liens "Pour aller plus loin"

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.